

Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Impôts locaux

Les impôts locaux regroupent essentiellement la taxe foncière et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, payées par celui qui possède le logement. Ces impôts servent à financer le budget des collectivités locales, principalement les communes.

- [Taxe d'habitation sur les résidences secondaires](#)
- [Taxe foncière sur les propriétés bâties \(TFPB\)](#)
- [Taxe foncière sur les propriétés non bâties \(TFPNB\) pour les entreprises](#)
- [Taxe annuelle sur les logements vacants \(TLV\) et taxe d'habitation sur les logements vacants \(THLV\)](#)
- [Taxe sur la vente de terrains nus rendus constructibles](#)
- [Taxe ou redevance d'enlèvement des ordures ménagères \(TEOM ou REOM\)](#)

Questions – Réponses

- [Quand doit-on payer ses impôts ?](#)
- [Comment payer ses impôts locaux ?](#)
- [Qui doit payer la taxe foncière en cas d'indivision ?](#)
- [Nouvelle construction, garage, piscine... : quel effet sur les impôts locaux ?](#)
- [Faut-il encore payer la redevance télé ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

Et aussi...

- [Saisir l'administration fiscale \(difficultés de paiement, réclamation...\)](#)
- [Impôt sur le revenu : déclaration et revenus à déclarer](#)
- [Impôt sur le revenu : déductions, réductions et crédits d'impôt](#)
- [Impôt sur le revenu : calcul et paiement](#)

Pour en savoir plus

- [Site des impôts](#)
Source : Ministère chargé des finances
- [Brochure pratique – Impôts locaux 2024](#)
Source : Ministère chargé des finances
- [Impôt sur le revenu : dépliants d'information](#)
Source : Ministère chargé des finances
- [Calendrier fiscal des particuliers](#)
Source : Ministère chargé des finances



Luberon Monts de Vaucluse

Horaires : Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Adresse : 315 avenue Saint Baldou 84300 Cavaillon

Tél. : [04 90 78 82 30](tel:0490788230)